

RÉSIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERRI

RÉGIE PYRÉTHRE

& REBOISEMENT

N° I.228/A.I.M.O.

Kinigi, le 22 juin 1949

Copie P.I. à Monsieur l'Administrateur Territorial à RUHENGERRI

Objet :

main d'oeuvre.

911/1001  
22.6.49.

Monsieur le Résident,

*de* 9

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors de son passage à Ruhengeri, Monsieur l'Administrateur Territorial principal SCHRYVEN, adjoint au Chef du Service des A.I.M.O., du R.U., a vivement insisté pour que toute la main d'oeuvre employée à la Régie Pyrèthre et Reboisement soit placée sous contrat.

Il me faut actuellement 33 capitas et 946 travailleurs agricoles, pour les divers travaux de la Régie Pyrèthre, a répartir comme suit:

Entretien de 40 hect. arboretum et 176 hectares pyrèthre:	9 k.	392 trav.
Récolte 176 hect. pyrèthre	9 k.	352 trav.
Magasin fleurs, 7 séchoirs, soit 5 éq. doubles:	11 k.	40 trav.
Veilleurs magasin et gîte	—	2 trav.
2 Equipes de reboisement	2 k.	100 trav.
1 Equipe défrichement et mise en stères	1 k.	60 trav.
1 Capita entretien routes-travailleurs à prendre dans éq.	1 k.	—

Au total: 33 k. 946 trav.

Je commencerai a recruter dès que je serai en possession du modèle de contrat que Monsieur SCHRYVEN, a promis de nous faire parvenir.

Je doute toutefois que je trouve plus de 400 à 500 trav. qui consentent à s'engager par contrat de 300 jours de travail, ou d'un an.

En conséquence, je serai obligé de faire appel à des journaliers à fournir par le Territoires de Ruhengeri, pour compléter les équipes. Faute de recevoir ces journaliers, a renouveler chaque mois, je me verrais obligé d'abandonner les travaux de reboisement et de défrichement, il me serait également impossible de continuer à fournir du bois de chauffage pour séchoirs, à certains colons.

Ces journaliers seraient obligés de travailler tout comme d'autres indigènes sont soumis aux travaux entretien routes, reboisements de chefferies, régie briques, etc.

Afin de ne pas perdre un temps précieux, je vous serais très obligé, Monsieur le Résident, de vouloir bien envisager la possibilité de donner dès maintenant, des instructions à Monsieur l'Administrateur Territorial de Ruhengeri, pour qu'il me fournisse chaque mois, la main d'oeuvre indispensable au fonctionnement normal de la Régie Pyrèthre, suivant la demande que je lui ferai.

Veillez agréer, Monsieur le Résident, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur Régie Pyrèthre  
WILLEMS

*Willems*

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

